

Médecine et médecins à la Vallée

Pour en savoir plus, consulter notre rubrique consacrée spécialement à cette activité.

MEDECINE

Dans leur isolement, les habitants de la Vallée durent d'abord recourir exclusivement à la médecine populaire. Chaque famille connaissait plus ou moins les vertus des simples. Les recettes parfois les plus étranges se transmettaient de génération en génération. Tous les ménages disposaient d'une provision de gramon (chiendent). On en faisait des infusions (~~fair~~ su lu gramō) excellentes en cas de catharre. Des emplâtres de p̄ix accéléraient la cicatrisation des blessures et la maturation des ulcères (ursères en français local). Certains onguents à composition secrète guérissaient de la teigne, de la rache ou autre autres affections du cuir chevelu, de la vermine.

Le bétail était pareillement l'objet de soins entendus, Quelques poignées de sarmōtā (sel montanun) prévenait le refroidissement des chevaux en suite de transpiration. Le Bos Louis (Bon Loi) mélange de divers ingrédients avait, disait-on, toutes sortes de vertus mirifiques. (il y entrait de la racine de gentiane, des tendrson à arrête boeuf - du sermonté. . .).

Le pays eut naturellement ses guérisseurs improvisés aussi bien pour les humains que pour les bêtes. Leur activité se faisait encore sentir il y a un demi-siècle. Le souvenir de quelques-uns d'entre eux demeure vivant ou nous est transmis par les comptes. On parle encore à l'occasion de la zanna (abréviation de Suzanne) de la méidze de Byou (de la meige des Bloux) de la meije Golay assist, chez Simon (102) du Bas du Chenit? du maçon Meylan du Campe, fabricant d'onguents à ses heures; d'un certain Louis Piguet dit de Championnet établi à Colombiers/Morges; celui-ci s'entendait à guérir les malades du décroît (1814 Assist)

102

fairè su lu gramō 2. bon loi

de B. Louis

Le remède à la node à cette époque (des environs de 1814), et au siècle précédent, consistait dans de bains de recuite du membre souffrant aussi chauds que supporter se pouvait. A cet effet, le patient s'en allait en pension aux frais de la commune dans quelque chalet de la montagne.

Note. (ms 193 c) Le Grand Eugène, né en 1820, guérisseur de bêtes réputé, vétérinaire avant la lettre, qui tenait ses connaissances de sa mère.

Dans leur crédulité, nos ancêtres copiaient dans un carnet toutes les recettes qui venaient à leurs oreilles, si étranges fussent-elles. L'un de ces carnets m'appartient. Un autre fait partie de la collection de la Société folkloristique de Bâle. Même aujourd'hui certains remèdes extraordinaires conservent leur vogue d'antan. En voici un contre les dartres utilisé naguère avec un plein succès par mes voisins immédiats :

manque

Aucun renseignement ne nous est parvenu sur l'art de médecine au temps de la Savoie. La première allusion par trop vague à des soins médicaux date du milieu du XVII^e siècle. Les Comptes des pauvres du Chenit nous apprennent qu'un passant originaire du Val d'Angrogne (Vallées vaudoises du Piémont) fut soigné et guéri chez un particulier du Chenit aux frais de la commune en 1669 (coût 4 florins. Assistance (14). Vers la fin du même siècle et au suivant, l'hôpital de l'Isle à Berne joue un rôle important. Les gens aisés y trouvaient bon accueil, contre argent sonnante s'entend, les pauvres d'office pourvus d'un acte testimonial signalant leur indigence et la gravité de leurs maux y trouvaient aussi admission. L'Isle traitait avec succès les humeurs froides; la rache; les maladies d'yeux; le décroît ou mal de destruction d'un membre; les descentes de boyaux, soit hernies, la surdité, la teigne. Dans un cas, les eaux de Lennau (Laugnau) eurent raison d'une maladie de langueur (Assist 42/3). Les fous furieux, enchaînés par les soins d'un forgeron, étaient dirigés vers les Petites Maisons, asile d'aliénés de la Capitale. L'un de ces malheureux, dit le Prussien (ancien grenadier du Grand Frédéric) mourut à Breitfeld en 1778. (N M 4)

Les premiers médecins dignes de ce nom apparaissent au déclin du XVII^e siècle. L'aîné des chirurgiens Golay, ancien aide d'un médecin major de Louis XIV s'initia aux rudiments de l'art de son patron. Rentré à la Vallée, Golay continua à pratiquer la chirurgie, d'où le nom de Surésényen donné à sa famille, (déformation de chirurgien). Signale par les comptes des gouv. du Chenit de 1719 à 1737 ? ? A la même époque, 1714, Jean-Louis Rochat des Charbonnières exerçait la profession à Lutry; une attestation, probablement d'exercice au Lieu lui fut attribué par le Conseil en mai 1699. (Le dernier des chirurgiens Golay, un David, servit les Provinces Unies pendant 26 ans puis fonctionna au Chenit - ancêtre des Bozaillons - Sa veuve revendit sa trousses à la commune du Chenit. Propriétaire de la Chirurgienne revendue par ses fils en 1820 à Henri à Ferdinand (Hist VII 93).

Surésényen

De ce temps-là, (début du XVIII^e siècle) la peste sévissait en Comté limitrophe. Des patrouilles, commandées par un prévot montèrent la garde au Risoud jusqu'en novembre 1713. Le médecin Besuchet de Baumes joua un rôle à cette occasion (N M 2)

Abraham David Nicole nous est signalé au Lieu en 1746 (N M 4) Le chirurgien Lambelet (1749) reçut une attestation de son long séjour au Lieu. J.J. Glardon, de Vallorbe exerça la chirurgie et l'art lapidaire au Lieu trois ans durant. L'autorité lui décerna à son départ (1765) un acte de bonne conduite (N M 5). La chose se renouvelle en 1767 à l'égard du docteur Edelhofer (Edelophe) On reconnaît qu'il a bien travaillé et s'est conduit chrétienne-ment. L'année précédente, E. toucha 100 fl de gratification communale. Pour la première fois, il est question à na connaissance d'une subvention communale en faveur d'un médecin (1766). Un peu plus tard, le Lieu fournit pendant quelques mois une chambre au Dr Jourdan (1772). En 1774, le dit toucha 90 florins de la commune (N M 4). Ces chirurgiens ne firent pas long feu à la Vallée. En 1777, le chirurgien Cursinet ou Curvinel conclut arrangement avec les trois communes. Le Lieu s'engagea à payer les opérations et les médicaments pendant la 1^{re} année, plus une pension de 50 livres. La commune où le praticien élira domicile sera tenue de lui fournir un logement. Le médecin est exempt d'habitation et recevra son affouage comme les bourgeois (N M 6). On ignore dans laquelle des trois communes, Cursinet se fixa. En 1781, le médecin Favre fait des propositions aux trois communes. On ne sait s'il y fut donné suite.

Divers médecins du dehors, tant vaudois que comtois, montèrent à la Vallée pour soigner des malades sur place : Baudelin⁴ de Cossonay y pratiqua les accouchements (attestation de 1738); Bochet de Vuiteboeuf et Guyot en 1751; Martigniez de Vaulion, rhabilleur expérimenté (certificat du Lieu en 1806) ranena à sa place une lèvre supérieure fendue depuis 18 ans (bec de lièvre) - Cart et Vaucheret de Mouthé franchissaient le Risoud à l'occasion; de même que le chirurgien Loye de Rochejean. Le Conseil du Lieu l'appela à soigner le petit Rochat de l'Épine, atteint de descente (1769) (N M 13). (voir note sur un autre Rochat)

Très souvent aussi, les patients des 3 communes s'en allaient à consulte chez le praticien du dehors. Les pauvres touchaient un modeste subside communal à cet effet. Pour aller se faire examiner à Berne en 1781, un nécessaire du Lieu obtint du pain à raison d'1¹/₂ livre par jour de voyage et la valeur de sa soupe. (voir note sur un autre Rochat) (N M 7)
Un certain J. Rochat touche 10 fl en 1800 pour aller consulter le médecin à Morges. (N M 7)

Au moment des foires, les Combiens se rendaient en foule à Mouthé auprès des célèbres praticiens prénommés. On faisait queue à leur porte; aussi fallait-il maintes fois découcher.
Note sur les soins donnés à un autre Rochat. Soigné par les Dr. Leblon(d) de Morges et Des Granges de Rolle, il reçoit un louis 7 en prêt pour s'en aller aux eaux parachever sa guérison (1800) N M

À l'époque troublée de la révolution vaudoise, la plupart des malades avaient recours aux chirurgiens Jacques et Frédéric Golay. L'un ou l'autre de ces praticiens réussit à arracher aux griffes de la mort une femme piquée par un serpent et un garçonnet qu'un chien enragé avait mordu. On aimerait savoir comment ils s'y prirent. L'Hospice cantonal et celui des aliénés de Lausanne ont remplacé l'hôpital de l'Isle et les Petites Malpans de Berne (Assist 103).

1. Ou Bandelier ?

Au décès de Fréd. Golay, le gouv. désigna le Dr de Bacqueville pour emplette à la Vallée les fonctions de médecin-chirurgien et pharmacien (28 oct 1811). La commune du Chenit surchargée ne put s'engager à acquérir une maison pour lui; l'indemnité de logement fut fixée à 64 f. La fièvre épidémique régnait alors. Une cabale s'éleva alors contre la praticien (1812). Une enquête menée par le Dr Favrot de Mouthe le réhabilita (nov et déc. Munic. 1/2 Acte de vérité.) La même année, 1812, le Conseil de Santé, désireux d'envoyer un médecin à la Vallée demande aux 3 communes de le pensionner.

Le XIX^e siècle est celui des médecins régulièrement diplômés. Voici quelques noms : en 1812, le docteur Lanz, domicilié au Brassus, rayonnait dans toute la Vallée. Un voiturier des Charbonnières exigea à cette date 4 francs anciens pour l'aller quérir et le ramener chez lui. (N M 8). Le docteur Joseph-Barthélemy Berthoud d'Estavayez, médecin de la Vallée cité de 1824 à 1833, touchait une subvention annuelle de 113 francs (pour ce qui concerne le Lieu). Il eut à s'occuper d'une épidémie de petite vérole. Chargé des vaccinations et, sur l'ordre du Conseil de Santé, de visites individuelles de tous les hameaux, il perçut une rémunération spéciale de 24 francs (N M 8). La pension de son successeur, le docteur Rochat, s'élevait à 100 francs (1833 1835). Ce praticien, neveu de Samuel Rochat, auteur de L'Hymne Vaudois, né et élevé à Paris, y fit ses études. Son ignorance du patois local causa un quiproquo comique dont le souvenir n'a point encore disparu. Le Dr. Lecoultre succéda à Rochat. Comme lui, il avait élu domicile au chef-lieu du district. Mentionnons encore le soleurois Dr Hofstätter, décédé subitement en janvier 1871. Tôt après, l'armée en déroute des Bourbakis fonda inopinément sur la Vallée. Aucun docteur n'était là pour recevoir ces malheureux. La veuve d'Hofstätter qui avait quelques notions de médecine s'employa de son mieux à soulager les pauvres pioupious (N M 11/2).

Note sur Hofstätter. Hofstätter prenait, au cours de ses tournées d'abondantes notes sur les mœurs et coutumes régionales. Certains bons fonds, m'a-t-on affirmé, se plaisaient à corser, voire à dénaturer les faits. Le bon docteur s'y laissait prendre. Il publia, en allemand, divers volumes sur la Vallée. Seule, une brochure d'une quarantaine de pages, éditée par la Gesellschaft für Verbreitung guter Schriften" m'est connue. Elle renferme entre autres la nouvelle intitulée "der erste Uhrmacher des Jouxthales". Traduite en 1874 pour le Magasin pittoresque de Bâle, elle a été reproduite par la Feuille d'Avis de la Vallée (vers 1929).

Après le départ des épaves de l'armée de l'Est, des troupes alémaniques occupèrent la Vallée. Le médecin argovien Roth qui les accompagnait se rendit compte qu'il y avait chez nous un champ d'activité tout désigné. Bientôt, il s'établissait au Sentier. (N M 12). Son successeur Bolaltier ne put supporter notre rude climat combier. Délicat de la poitrine, il s'engagea au service des Pays-Bas mais ne tarda pas à succomber aux fièvres de l'Insul-Inde (N M 12).

Inutile d'insister sur la période contemporaine. Vu l'augmentation de la population, la Vallée eut souvent deux docteurs l'un au Sentier, l'autre à l'Abbaye ou au Pont. L'ouverture de l'Hôpital de la Vallée en 1936 vint combler une lacune. Les opérations se font sur place. Il n'est plus question de transporter les patients à Romainmôtier, St Loup ou Lausanne.

Notes sur les médecins.(ms 200 ter).1747) Pendant la campagne du Sonderbund, le Dr Rapin de Vallorbe remplit plus ou moins l'interim en l'absence du Dr Lecoultré.

1852. augmentation de la pension du Dr Lecoultré (portée de 359 à 550 fr) pour empêcher son départ pour Rolle (56?) (il avait déjà 16 ans de service à la Vallée).

Médecin combier à l'étranger. Abraham-Joseph Ferdinand Golay, feu David, chirurgien-major en Hollande, né en 1767 (domicilié à Genève) se fait décerner un acte d'origine(Municipalité du Chenit, 1823(40)

1801, Chenit, Patentes accordées aux médecins qui n'ont pas leur acte de capacité(4)

D'après le recensement de 1785, la famille de Jacques Golay, chirurgien Derrière-la-Côte comptait 10 personnes (488). Celle de Frédérich, son fils, 3 personnes (489), de la veuve de David Golay, chirurgien aux Piguet-Dessus, 3 personnes (490)

Professions libérales

Ce paragraphe s'en tiendra aux médecins chirurgiens, meiges, rebouteurs, herboristes ou autres guérisseurs. Les ministres ont logiquement trouvé place plus haut, sous la rubrique église ; les régents sous celle d'école. Les avocats et les notaires seront traités, ainsi qu'il convient, à la suite des autorités judiciaires et des fonctionnaires, chapitre V, pages 386-388, 451-457.

Médecins. La Vallée ne comptait encore aucun praticien de l'art médical établi à demeure. Le Lieu avait toutefois fourni un chirurgien en la personne de *David Nicoulaz*. Celui-ci avait quitté le pays natal sans pensée de retour pour s'établir sur les bords du Léman. Sa commune d'origine lui accorda, en 1699, une attestation de bourgeoisie.

Les patients en étaient réduits à consulter les médecins du dehors. Dans les cas graves, ceux-ci montaient à La Vallée.

Ainsi arriva-t-il en 1697, où le couvreur Jaques Goy se cassa les deux bras et un genou, se fractura le crâne (« se fendit la tête », disait-on de ce temps-là).

Les gouverneurs se mirent en quête d'un médecin, consultant successivement les docteurs *Lance* de Montricher, *Vuillemin* d'Orbe et *Arteaud* de Lausanne. Ce dernier consentit à franchir le Molendruz, malgré la saison avancée. Un cheval et un guide furent mis à la

disposition du médecin. On ignore si le grand blessé put être remis sur pied.

Le Chenit organisa une collecte à domicile en faveur de ce malheureux. Une quête faite en l'église du Lieu dans le même but rapporta 54 florins.

Un *herboriste*, affublé du surnom de *La Rose*, fit faire une cure, on ne sait de quoi, au prénommé couvreur. Le guérisseur toucha, de la part de la commune du Chenit, un acompte de 4 florins 3 sols.

Un *hôpital* existait à *Romainmôtier*. Un document de 1659 le mentionne. Mais, cet établissement était-il accessible aux Combiens ?

On est moins mal renseigné quant à l'*hôpital de l'Isle* à Berne. Les pauvres gens gravement atteints pouvaient y obtenir admission, après requête et sur présentation d'un acte de pauvreté.

Deux bourgeois du Lieu reçurent à Berne des soins entendus en 1691 : Isaac Rochat, affligé de décroît au bras ; la fille de Ferréol Rochat, désireuse de recouvrer la vue.

Le «*Mémorial de la Bourse des Pauvres du Chenit*» ne signale aucun cas de ce genre au XVII^e siècle.

Le médecin chirurgien *Besuchet*, d'Orbe ou des environs, assista les troupes cantonnées à La Vallée en 1696. Ce praticien peut fort bien avoir prodigué ses soins aux civils de la région.

Joseph Meylan, chirurgien, cité comme témoin en 1715, débuta probablement vers la fin du XVII^e siècle. Ce frère d'egr. Jaques Meylan résidait au Sentier.

Des *fièvres pestilentielles* infestaient l'Empire en 1679. Berne prit des mesures protectrices ; exigea des «*billets de santé*» de ceux qui venaient de là-bas ; fit établir des gardes, notamment à l'Abbaye et à Vallorbe. On ignore si La Vallée échappa au fléau.

Professions libérales

Les sous-chapitres consacrés à l'église et aux écoles ont dit l'essentiel sur les ministres et les régents. De même qu'au tome II, avocats et notaires seront classés à la suite des autorités judiciaires et des fonctionnaires.

Les lignes qui suivent traiteront donc uniquement de la profession médicale sous ses diverses formes.

Médecins. — Dépourvu ou presque de médecin établi au XVII^e siècle, le Chenit se vit bien partagé au suivant. Quatre chirurgiens de métier, tous bourgeois et résidents, prodiguèrent leurs soins aux patients de longues années durant.

Joseph Meylan, du Sentier-Haut, se livra conjointement au notariat. Le tome II, pp. 283 et 453, lui a consacré deux entre-filets. Signalé par les documents de 1710 à 1716, comme pratiquant la chirurgie, il se voit qualifié de défunt en 1719. Il fut conseiller et secrétaire des Douze en 1713.

Abraham Golay, fondateur d'une vraie dynastie de chirurgiens, puis de dentistes, dut venir au monde vers 1690 et décéder en 1750. Divers documents témoignent de son activité comme chirurgien de 1715 à 1748. Domicilié à la ferme ancestrale de Chez-le-Juge (Derrière-la-Côte), il figure au dîmier de 1730. Le fisc exigea 2 quarterons d'orge et autant d'avoine de son petit domaine. Avant de reprendre la maison paternelle, le chirurgien A. Golay résida un certain temps au Bas-du-Sentier, à la lignée des Golay, dits Chez-Jaques. Le rôle dressé à l'occasion de l'agrandissement du temple, le 18 mars 1725, le cite parmi ceux qu'on appelle à faire connaître leur sentiment.

Jaques Golay, l'un des fils du précédent, collabora probablement avec son père, puis lui succéda. Il fit carrière sur le Crêt, Chez-le-Juge, et se livra à l'agriculture à ses moments perdus. Les documents dont je dispose évoquent son nom de 1759 à 1790. Selon P.-A. Golay, il décéda vers 1810. Le dîmier de 1784 s'abstient de mentionner sa qualité de chirurgien. Il figure par contre avec son titre au recensement de 1785, sous le N^o 4 du hameau des Piguet, Derrière-la-Côte, famille de dix personnes. Celle de son

fils et successeur n'en comptait que trois. Ce fils, *Frédérich Golay*, chirurgien et vaccinateur, s'établit en 1811 aux Piguët-Dessous. Sans doute fut-il collaborateur de son père vers la fin.

David Golay, autre fils d'Abraham, s'engagea au service des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il y resta vingt-six ans ; se maria avec une Combière au cours d'une permission, la ramena à Namur où son régiment tenait garnison. Ses fils naquirent dans cette ville forte. Rentré au pays sur le tard, après avoir fonctionné comme aide-chirurgien militaire, D. Golay fit ses offres de service aux trois communes le 13 mars 1774. Il se déclarait versé dans les deux arts (médecine et chirurgie). Le Chenit et le Lieu acceptèrent avec plaisir, l'Abbaye demanda un délai pour réfléchir. David Golay se fixa Vers-chez-l'Evaz, à la maison neuve. Son nom ne figure pas au dîmier de 1784, mais bien au recensement de l'année suivante.

Judith Golay, sœur de Frédéric et de David, exerça les métiers de sage-femme et de rebouteuse à Morez, en Comté. Son père, qui faisait grand cas de son flair, recourait à ses conseils à l'occasion. L'historien qui un jour aura le courage d'écrire l'histoire du Chenit au XIX^e siècle rencontrera les noms des derniers chirurgiens Golay de la même famille, soit Frédéric et Daniel.

Un certain *Abraham-David Nicole* (du Lieu probablement) dut exercer occasionnellement l'art médical au Chenit. Un seul poste des comptes du Lieu (1746) fait allusion à ce personnage.

Au cours du troisième quart de siècle surtout, une série de *chirurgiens du dehors* tentèrent leur chance à la Vallée. Sans doute se fixèrent-ils dans la commune du Lieu, mais fonctionnèrent au territoire des trois communes :

Lambelet, des Verrières, tint bon pendant quinze mois, de 1748 à 1749. *Edelhofer* a laissé des traces de 1759 à 1767. Le bailli Lerber lui fit décerner par les autorités un certificat pour services rendus. I.-J. Glardon, lapidaire à ses heures, nous est signalé documentairement en 1765.

Si nos ancêtres s'adressaient d'ordinaire aux praticiens établis à la Vallée, ils requéraient souvent l'avis de *médecins réputés du Bas-Pays de Vaud et de Bourgogne* : Lance de Montricher (1719) ; Bochat d'Orbe et Guyaz de Wuittebeuf (1748, 1750) ; A.-J. Rochat de Liggnerolles (1759) ; Bourget de Morges (1768) ; Loye de Bourg

(1769) ; Cursinel (1773) ; Bandelier de Cossonay (1773) ; Mazule de Morges (1779) ; Faure ou Favre (1781) ; Martigniez ou Martigny de Vaultion (1795).

Un chirurgien *Duthoz* accompagnait le bailli en tournée à la Vallée en 1757, apparemment pour s'occuper des malades.

A côté des médecins, il y avait place pour les *meiges* et les *rebouteux*, tous Combiens : Siméon Rochat (1737) ; Abraham Raymond (1754) ; David Le Coultre (1754) ; le meige des Bioux. Un Meylan du Séchey est également cité en 1709. En 1757, les Combiens allaient consulter une rebouteuse à Lausanne. Ils recoururent également aux talents de Judith Golay (précitée) à Morez.

Les comptes des gouverneurs, ceux des pauvres et les livres de raison nous renseignent sur les *maladies* traitées par nos chirurgiens et meiges. Des allusions sont faites à la fièvre maligne (1704, 1755), à la peste (1712, 1713, 1732), à la vérole (1770, 1771, 1780), à la consommation pulmonaire, vulgairement appelée étisie (1783), à des hernies ou descentes de boyaux (1733, 1759, 1764, 1769), à un cas de cécité (1733), de rhumatisme (1747), de cancer (1754, 1768), à des épidémies de vérole infantile (1759, 1778), à des mains gelées (1759, 1768), à la gale (1780).

On s'étonne qu'il ne soit jamais question de maladie de cœur ou du tube digestif. Lorsqu'il s'agissait de nécessiteux, le malade, muni d'un acte spécial, pouvait recourir directement à la charité de LL. EE. Le cas se produisit, en 1757, en faveur d'une jeune fille.

Quant aux traitements appliqués, les renseignements n'abondent pas. Les postes, par trop rognés, se bornent d'ordinaire à signaler des pansements, des *médeles* (?), des remèdes. Bon nombre de médicaments de tout repos sont toutefois indiqués par leur nom : vin et anis, onguents, purgation et saignée, baume de Lyon, café, cerises, résiné et biscuits, barbature. Une victime de l'*hermine* se voit entortillée de 4 aunes de toile jusqu'à guérison.

Recettes médicales. — Nombreuses les familles qui, dans le bon vieux temps, conservaient religieusement un *réceptaire* manuscrit, aux données puisées un peu partout. De sages prescriptions se mêlaient au fatras de superstitions ancestrales. Cette mine inépuisable de recettes pourrait donner matière à un volume entier. On ne peut ici qu'en donner une idée par les échantillons que voici :

Pour calmer une sciatique, cuisez des fourmis dans l'huile d'olive. Frottez vigoureusement avec ce mélange la plaie endolorie. L'acide formique fera merveille.

En cas de bronchite, rien ne fait plus d'effet qu'un emplâtre d'oignons sous les pieds, car une sudation abondante des membres inférieurs en résultera.

Une vache est-elle bouchée et prédisposée au gonflement, ingurgitez-lui des boulettes faites avec le résidu de vingt gousses d'ail, de poivre, de cumin et de menthe, bouillis dans un pot de lait. La substance soulève le cœur de la bête. Elle provoque ainsi des rots continus qui dégagent la bête.

Etrange réceptaire d'un Meylan, du Lieu (vers 1690 ?). Suite de cryptogrammes dignes d'être soumis à un André Langie ! L'auteur, pour dérouter les curieux et protéger son art, a rendu son manuscrit presque inintelligible en décomposant les mots ou en les juxtaposant et en se servant fréquemment de lettres grecques et de signes cabalistiques. Voici quelques extraits de ce galimatias :

Il faut soigner la *fièvre tierce* dès son apparition. Prenez l'une de ces petites sauterelles, si nombreuses en été. Mettez-la avec un peu de pain bis et de sel dans un linge que vous suspendrez sur la peau nue du col du malade, mais sans qu'il se doute de ce qu'il y a dedans. Le patient guérira dans les huit jours. Otez le tout et jetez-le dans la rivière.

Pour guérir une *vieille plaie* à la jambe, brûlez un crapaud ou serpent en un pot bien fermé, jusqu'à réduction en poudre. Répandez celle-ci dans le chancre ou l'ulcère plein de vers. On peut aussi se servir d'une décoction de *sabinat* dans du vin.

Ailleurs, le réceptaire vante les vertus de *l'eau céleste* et de *celle de la reine de Hongrie*.

Une vache vient-elle à gonfler, donnez-lui à boire, sur de la farine de *vérate*.

Prenez trois cheveux de la personne dont vous désirez être aimé. Joignez-les à trois des vôtres. Fendez une pomme en deux ; ôtez les pépins pour y mettre cheveux et billet doux ; refermez les deux moitiés du fruit au moyen de brochettes faites de branches de myrte. La personne désignée ne tardera pas à donner des marques d'amour envers vous.

Les formules exorcistes ne manquent pas ; en voici une :

Priez à haute voix en ces termes, au jardin, le dimanche entre 11 h. et minuit : « Vous, esprits malins, demeurez en repos et en paix, sans causer de dommage à mon corps et à mon âme, au nom de Dieu et du Saint-Esprit. »

Ailleurs, on invoque les noms d'Astrarotti, Perité, Belzébuth, Emmanuel.

Revenons à nos praticiens et à nos rebouteux. C'est à eux qu'il appartenait de remettre membres démis et fractures. Nous trouvons cinq ou six allusions à cet aspect de leur activité.

En revanche, certaines affections se soignaient de préférence à l'hôpital de l'Isle : teigne, menace de cécité, haut mal ou épilepsie, humeurs froides, écrouelles et scrofules, la rache, les ulcères.

Maints enfants furent conduits à Berne pour suivre on ne sait quel traitement. La bourse des pauvres y fit conduire des bourgeois de l'un et l'autre sexe, fixés à la plaine. Non moins de six personnes du Chenit subirent également un traitement à Berne en 1759.

Les *petites maisons de Breitenfeld* ouvraient leurs portes aux aliénés (cinq cas de 1732 à 1777).

L'hôpital de Romainmôtier, sûrement propriété des bourgeois de ce lieu, était inaccessible aux Combiens. Aucun document ne fait allusion à cet établissement.

Il arriva à des bourgeois du Chenit, domiciliés à *Lausanne*, d'y être hospitalisés. Le directeur de l'hôpital de cette ville, un Secrétan, se fit rembourser en 1761 des frais causés par un indigent, bourgeois du Chenit. Un avis de l'hospitalier du Grand Hôpital (1747) requiert d'aller quérir un enfant teigneux, guérit.

Situation financière. — Métier de meurt faim que celui de médecin à la Vallée de Joux au XVIII^e siècle, à moins de posséder un bon domaine ou d'exercer un violon d'Ingres. La situation de Jaques Golay était si précaire qu'il obtint en 1774 et 1790 des secours en étoffe et en diminution d'intérêts. Mais certaines circonstances de famille (on y reviendra en parlant de la justice) et certaines entreprises industrielles hasardées doivent être prises en considération.

Maigres étaient les subventions des communes. Nous savons seulement que le Dr Edelhofer touchait annuellement 100 fl. de la commune du Lieu en 1765. Le Chenit refusa, en date du 19 octobre 1772, de procurer à Jourdan, son successeur, une chambre pour ses consultes. Celui-ci recevait du Lieu 90 fl. plus une chambre. L'année suivante, le médecin Cursinel fit proposition aux trois communes de se fixer pour un an à la Vallée. Une assemblée intercommunale eut lieu à ce sujet. Il demandait le même salaire que son prédécesseur Jourdan. Le Lieu offrit 50 fl., l'Abbaye autant ; le Chenit demanda un délai pour réfléchir à la chose.

En 1774, lorsque David Golay fit ses offres de service, le Chenit et le Lieu se mirent aussitôt d'accord. L'Abbaye tergiversa. Les conditions de cet engagement ne nous sont pas connues.

Au patient, s'il en avait les moyens, de payer les honoraires du médecin. D'aucuns cherchaient à lui livrer des denrées (tommes, viande) en lieu et place d'argent.

S'agissait-il de gens hors d'état de payer médecin et médicaments, la bourse des pauvres et celle de la commune intervenaient, en vertu du partage des assistances (voir « Assistance publique »).

On se montrait généreux si le malade guérissait : Jaques Golay toucha 2 ducats en 1759 pour avoir remédié à une descente de boyaux, 2 louis d'or pour une jambe remise, 10 pour un cas identique, 15 fl. pour guérison d'un cancer au visage (ces trois cas, en 1758).

Rappelons qu'il arrivait aux chirurgiens de fonctionner à l'occasion comme vétérinaires.

Pharmacie. — D'ordinaire, les médecins chirurgiens se chargeaient de fournir les médicaments nécessaires. Casuellement on s'adressait à des professionnels du dehors : ainsi, en 1775, à un anonyme de Morges ; en 1795 à Bandelier de Cossonay. Des *medelles* (?) sont fournies en 1747 par Egr. Nicole, en 1764 par Mazelle. Le nom du Thylmann de Morges est cité en 1773.

Obstétrique (accouchements). — Longtemps, grand-mères et vieilles tantes s'en mêlèrent. Il n'était famille qui n'eût quelques notions dans ce domaine. La première mention chez nous d'une professionnelle, dite *mère-sage*, remonte à 1760. Trente ans plus tard, une *sage-femme* habitait à la Combe (1793). Elle était sans doute la seule de son espèce à la Vallée, puisque le Lieu recourut à ses bons offices pour délivrer une pauvre (1795), ce qui coûta 40 fl. L'absence de *sage-femme* au Lieu est confirmée par l'enquête de 1789, par laquelle on recherchait une apprentie. Aucune femme ou fille ne se présenta (Olivier, *Histoire de la Médecine au Pays de Vaud*).

Le premier médecin combier ?

Le 28^e April 1699
En ottempération d'un mandat du S.S.N.S. obtenu le jour de hier par Dr. Jaques David Nicoullaz, Medecin et Chirurgin du Lieu, luy a esté octroyé attestation de sa vie, et extraction, dans toutes les formes pour estre fils Legittime du Sr David Nicoulaz Justicier et Saugnier dud. Lieu, et Conçu en Loyal mariage, avec honn. Loyse Rochat; Les pere et mere qui ont tousjours bien vécu aussi bien que led. leur fils, parmy nous sans avoir fait aucun Acte sinistre, méritant reprehention; que nous soit présentement venus à notice, luy ayant expédié en due forme par Commandement des Srs Conseillers; un Attestation en tout son contenu, Comé estant Secrétaire dud. Conseil; led. jour 28^e April 1699.

Le 28 avril 1699

En optempération d'un mandat du SSNS obtenu le jour de hier par Dr. Jaques David Nicoulaz, médecin et chirurgien du Lieu, lui a été octroyé attestation de sa vie et extraction dans toutes les formes pour être fils légitime du Sr. David Nicoulaz justicier et saugnier dud. Lieu, et conçu en loyal mariage avec honn. Loyse Rochat ; les père et mère qui ont tous toujours bien vécu aussi bien que led. leur fils parmi nous sans avoir fait aucun acte sinistre, méritant répréhension que nous soit présentement venu à notice, lui ayant expédié en due forme par commandement des Srs Conseillers, en attestation en tout son contenu, comme étant secrétaire dud. Conseil led. Jour 28 avril 1699¹.

Le dit Jaques David Nicoulaz, médecin et chirurgien du Lieu et qui, selon nous, a exercé à l'extérieur de la Vallée, est donc fils de David Nicoulaz justicier et saugnier du Lieu. Celui-ci fut aussi assesseur. Il est cité en 1685.

Ce David Nicoulaz justicier, aurait eu trois fils :

¹ Ortho graphe retouchée pour en faciliter la compréhension. ACL, A1.

Jaques David Nicoulaz, notre chirurgien.

David Nicole fils, qui fut baptisé le 21 décembre 1683 et décéda le 19 septembre 1768. Epousa Marie fille d'Abel Berney des Bioux. Il fut notaire et secrétaire de la commune du Lieu pendant de nombreuses années.

Joseph Nicole.

David Nicole, on s'en souviendra, partit pour le Chenit vers 1740 accompagné de son fils David Moyse (1715-1799). Celui-ci épousa en 1735 Suzanne Meylan, née en 1718, sœur de Samuel Olivier Meylan, le premier horloger.

Pour d'autres détails sur cette famille Nicole, voir notre rubrique : Grandes figures combières d'autrefois, ainsi que sur Vieux métier, fabricants de clochettes.